

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 14 AVRIL 2022**

**NOMBRE :** L'an deux mil vingt deux

- de Conseillers en exercice 27 Le quatorze avril
- de présents 18 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
- de votants 27 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

**OBJET** Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 27/04/2022

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 08/04/2022

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN H. LEDOUX A. AIT BAHJA JM. DELANNOY B. MERESSE C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET G. MONTAY S. GLINEUR JC. REZIGA L. PHILIPPE

Etaient excusés : V. PORQUET I. PLOUVIER S. PIROTTE C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY B. LE MAIGNANT S. SPOTO C. GRAND

Procurations respectives à : C. COLLET C. RIFF D. RAMEZ C. COLLET B. MERESSE P. BAUDRIN P. BAUDRIN G. MONTAY S. GLINEUR

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la Commune, suite à l'avis favorable du Comité Technique Local qui s'est réuni le 3 mars 2022.

Par ailleurs, il propose que le poste d'un agent à temps non complet de 28h16 soit transformé en poste à 22h30 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,

Le conseil municipal, entendu le Maire,

Donne son agrément à la suppression des postes non occupés et à la modification d'un poste d'adjoint technique non complet de 28h16 qui sera transformé par un poste à 22h30,

Décide de modifier comme suit le tableau des effectifs permanents de la commune approuvé par délibération du 15 novembre 2021,

**PERSONNEL A TEMPS COMPLET**

- 1 directeur général des services (emploi fonctionnel)
- 1 attaché principal
- 2 rédacteurs principaux de 1ère classe
- 1 rédacteur principal de 2ème classe
- 1 rédacteur
- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe
- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe
- 2 adjoints administratifs
- 1 brigadier chef principal de police

- 1 technicien principal de 1ère classe
- 1 technicien principal de 2ème classe
- 1 agent de maîtrise
- 4 adjoints techniques principaux de 2ème classe
- 1 adjoint technique
- 1 animateur principal de 1ère classe
- 1 adjoint d'animation

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET

\* 16 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique

\* 21 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 opérateur des activités physiques et sportives principal

\* 22 H 30 HEBDOMADAIRES :

- 3 adjoints techniques

\* 27 h 30 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique

\* 28 h 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe

\* 28 h 16 HEBDOMADAIRES :

- 1 agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe
- 5 adjoints techniques

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 27 avril 2022

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

